

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Le Centre de transfert d'entreprise du Québec conclut une entente avec la SODEC
Les deux organismes s'unissent pour mieux soutenir les entreprises culturelles
dans un contexte de relève entrepreneuriale**

Montréal, le 30 mai 2019 – Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a officialisé aujourd'hui une entente collaborative avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) dans le but de mieux accompagner, sensibiliser et soutenir les entreprises des industries culturelles du Québec dans l'achat, la reprise ou la vente d'une entreprise.

En mettant leurs efforts en commun et leur expertise professionnelle respective au service des entreprises culturelles, le CTEQ et la SODEC seront en meilleure position pour informer, sensibiliser et soutenir les entrepreneurs sur les enjeux du repreneuriat culturel.

« Assurer la relève dans le cadre du transfert d'entreprise est une priorité pour le gouvernement et le repreneuriat en soi aura un impact majeur sur le développement économique du Québec. Je salue la double initiative du CTEQ et de la SODEC d'unir leurs forces afin d'entamer conjointement cette nouvelle démarche collaborative pour soutenir l'industrie culturelle du Québec et ainsi assurer un transfert planifié entre les cédants et les repreneurs de ce secteur vital pour la prospérité du Québec », ajoute Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional.

Selon le CTEQ, dans les cinq à dix prochaines années, entre 30 000 et 60 000 entreprises québécoises ne trouveront pas de « repreneur », c'est-à-dire qu'elles mourront parce qu'elles n'auront pas été revendues. Cela représente 150 000 emplois et de huit à dix milliards de dollars en chiffres d'affaires. Sachant que plus de 57 % des propriétaires d'entreprise ont plus de 50 ans et que 42 % des Québécois qui ont l'intention de se lancer en affaires ont entre 18 et 34 ans, il y a clairement lieu de favoriser le repreneuriat et le maillage entre cédant et repreneur.

« Depuis quatre ans, le Centre de transfert d'entreprise du Québec mène de front la sensibilisation au repreneuriat avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation afin d'outiller les entrepreneurs vers un transfert d'entreprise réussi. Nous sommes fiers de poursuivre cette importante mission en nous alliant avec la Société de développement des entreprises culturelles afin que leurs membres aient accès au service du CTEQ et cela partout sur le territoire québécois », indique Vincent Lecorne, président-directeur général du CTEQ.

Par ailleurs, on évalue que les industries culturelles emploient 176 000 personnes, soit environ 4,3 % de l'emploi total du Québec. On observe toutefois un léger déficit entrepreneurial au sein des industries

culturelles du Québec comparativement à celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Le taux de survie des entreprises des industries culturelles qui ont cinq ans d'existence se situe à 69 % et chute à 49 % lorsqu'elles atteignent dix années d'existence¹. D'où l'importance de bien planifier la relève afin d'assurer un écosystème en santé pour les industries culturelles.

« Je suis heureuse de ce nouveau partenariat qui est en lien direct avec l'un des objectifs de la planification stratégique 2018-2022 de la SODEC, soit celui de « Contribuer à l'évolution des modèles d'affaires des entreprises culturelles ». Notre association avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec permettra à nos entrepreneurs culturels de bénéficier d'un accompagnement soutenu et de précieux conseils lors d'un transfert de propriété en vue d'assurer la pérennité de nos entreprises créatives », mentionne Louise Lantagne, présidente et chef de la direction de la SODEC.

« En 2010, j'ai profité d'une garantie de prêt de la SODEC et du financement de trois autres prêteurs afin de boucler, non sans difficultés, le rachat des actionnaires d'une maison de production télévisuelle. Sept transactions plus tard, c'est indéniable que l'apport de la SODEC a beaucoup aidé mais l'alliance avec le CTEQ aurait grandement contribué à démystifier et faciliter tout ce processus de transfert d'entreprises. Je me réjouis que ces deux organismes s'allient ainsi et permettent d'accélérer le repreneuriat, le maintien et la création d'emplois et contribuent à la création de valeur économique culturelle, » affirme Bruno Dubé, président-directeur général de DATSIT Sphère inc.

« La relève entrepreneuriale est un enjeu pour notre économie, elle l'est tout autant pour les entreprises culturelles et créatrices. Je félicite la SODEC de s'associer au Centre de transfert d'entreprise du Québec afin de trouver rapidement des solutions qui favoriseront la pérennité de nos entreprises faisant notre fierté culturelle », soutient Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française.

Pour répondre à l'ensemble des besoins financiers des entreprises culturelles, la SODEC offre également les services d'une banque d'affaires, en complémentarité avec d'autres partenaires financiers. L'intervention de la SODEC auprès des entreprises a pour but de soutenir le développement de l'ensemble de leurs activités, de permettre la réalisation de leur potentiel d'expansion, d'assurer leur pérennité, entre autres par la relève ou la transmission d'entreprises, de renforcer et de maintenir la propriété québécoise, d'assurer le financement de projets porteurs ainsi que de soutenir le développement numérique. Les outils financiers de la banque d'affaires comprennent le prêt et la garantie de prêt et, exceptionnellement, la banque d'affaires participe sous forme d'investissements aux projets ou de capital-actions.

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants et du transfert d'entreprise. Le CTEQ mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec. Le CTEQ est soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui lui a spécifiquement confié le mandat de sensibiliser, d'informer, de coordonner, de mailler et référer les entrepreneurs dans leur processus de transfert et reprise d'entreprises.

¹ https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03075.html#section-3.2

À propos de la SODEC

La SODEC a pour mandat de promouvoir et de soutenir le développement des entreprises culturelles au Québec et à l'étranger dans les secteurs du cinéma et de la production télévisuelle, du livre, des métiers d'art, du marché de l'art ainsi que de la musique et des variétés. La SODEC a également le mandat de protéger et de mettre en valeur un parc immobilier patrimonial de 31 immeubles, reflet de l'identité québécoise.

-30-

Sources

CTEQ

www.ctequebec.com

SODEC

www.sodec.gouv.qc.ca

Contact médias

CTEQ et SODEC

Valérie Gonzalo

514 626-6976

gonzalo@videotron.ca